

Valeurs guides sanitaires (VGAI) et valeurs de gestion de la QAI

		France		International	
		ANSES	HCSP	Europe/Index	OMS
Formaldéhyde	Court terme	50 µg/m ³ (2 heures)		30 µg/m ³ (30 minutes)	100 µg/m ³ (30 minutes)
	Long terme	10 µg/m ³	Valeur d'action rapide : 100 µg/m ³ Valeur d'information et de recommandations : 50 µg/m ³ Valeur repère : 30 µg/m ³ Valeur cible : 10 µg/m ³	-	100 µg/m ³
Monoxyde de carbone (CO)	24 heures	-	-	-	7 mg/m ³
	8 heures	10 mg/m ³	-	10 mg/m ³	10 mg/m ³
	1 heure	30 mg/m ³	-	30 mg/m ³	35 mg/m ³
	30 minutes	60 mg/m ³	-	-	-
	15 minutes	100 mg/m ³	-	-	100 mg/m ³
Benzène	Court terme	30 µg/m ³ (1-14 jours)			-
	Long terme – effets à seuil	10 µg/m ³			-
	Long terme – effets sans seuil	2 µg/m ³ pour une exposition la vie entière correspondant à un niveau de risque de 10 ⁻⁵ (a)	Valeur d'action rapide : 10 µg/m ³ Valeur repère : 5 µg/m ³ Valeur cible : 2 µg/m ³	Concentration aussi faible que possible	1,7 µg/m ³ pour une exposition la vie entière correspondant à un niveau de risque de 10 ⁻⁵ (a)
Naphtalène	Court terme	-	-	-	-
	Long terme	10 µg/m ³	Valeur d'action rapide : 50 µg/m ³ Valeur repère : 10 µg/m ³	10 µg/m ³	10 µg/m ³
Trichloroéthylène	Court terme	-	-	-	-
	Long terme – effets sans seuil	20 µg/m ³ pour une exposition la vie entière correspondant à un niveau de risque de 10 ⁻⁵ (b)	Valeur d'action rapide : 10 µg/m ³ Valeur repère : 2 µg/m ³	-	23 µg/m ³ pour une exposition la vie entière correspondant à un niveau de risque de 10 ⁻⁵ (b)

		France		International	
		ANSES	HCSP	Europe/Index	OMS
Tétrachloroéthylène	Court terme	1 380 µg/m ³ (1-14 jours)		-	-
	Long terme	250 µg/m ³	Valeur d'action rapide : 1 250 µg/m ³ Valeur repère : 250 µg/m ³	-	250 µg/m ³
Dioxyde d'azote	Court terme	-	-	200 µg/m ³ (1 heure)	200 µg/m ³ (1 heure)
	Long terme	-	-	40 µg/m ³	40 µg/m ³
Benzo(a)pyrène (marqueur du mélange de HAP)	Court terme	-	-	-	-
	Long terme	-	-	-	0,12 ng/m ³ pour une exposition la vie entière correspondant à un niveau de risque de 10 ⁻⁵ (c)
Acétaldéhyde	Court terme	-	-	200 µg/m ³ (d)	-
	Long terme	-	-	200 µg/m ³	-
Xylènes	Court terme	-	-	20 mg/m ³ (d)	-
	Long terme	-	-	200 µg/m ³	-
Toluène	Court terme	-	-	15 mg/m ³ (d)	-
	Long terme	-	-	300 µg/m ³	-
Styrène	Court terme	-	-	2 000 µg/m ³ (d)	-
	Long terme	-	-	250 µg/m ³	-
Ammoniac	Court terme	-	-	100 µg/m ³ (d)	-
	Long terme	-	-	70 µg/m ³	-
Particules PM_{2,5}	24 heures	(e)	-	-	25 µg/m ³
	Long terme	(e)	-	-	10 µg/m ³
Particules PM₁₀	24 heures	(e)	-	-	50 µg/m ³
	Long terme	(e)	-	-	20 µg/m ³

ANSES : Agence nationale de la sécurité sanitaire en charge de l'alimentation, de l'environnement et du travail

HCSP : Haut Conseil de la santé publique

OMS : Organisation mondiale de la santé

(a) L'ANSES et l'OMS proposent également des valeurs respectivement égales à 0,2 et 0,17 µg/m³ pour une exposition la vie entière correspondant à un niveau de risque de 10⁻⁶.

(b) L'ANSES et l'OMS proposent également des valeurs respectivement égales à 2 et 2,3 µg/m³ pour une exposition la vie entière correspondant à un niveau de risque de 10⁻⁶.

(c) L'OMS propose également une valeur égale à 0,012 ng/m³ pour une exposition la vie entière correspondant à un niveau de risque de 10⁻⁶.

(d) durée associée à la VGAI non précisée

(e) L'ANSES recommande l'utilisation des valeurs proposées par l'OMS.